



ZONE DE DISTRIBUTION : VOREPPE PRINCIPAL

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2024	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau de qualité convenable
			C : Eau de qualité insuffisante
			D : Eau de mauvaise qualité

Origine et gestion de l'eau
<p>Votre réseau est alimenté par les captages : PECATIERE, SAMBUIS. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement de filtration et de désinfection.</p> <p>Votre réseau alimente de façon permanente 6783 personnes sur 1 commune (VOREPPE). Le responsable des installations est : « CA DU PAYS VOIRONNAIS ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter « CA DU PAYS VOIRONNAIS » qui assure l'exploitation du réseau.</p>

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	<p>Nombre de prélèvements : 23</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Valeur maxi : 0 n/100 ml</p>
NITRATES	A Très bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	<p>Nombre de prélèvements : 5</p> <p>Valeur moyenne : 1,97 mg/L</p> <p>Valeur maxi : 2,1 mg/L</p>
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A Très bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	<p>Nombre de prélèvements : 2</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Nombre de substances recherchées : 282</p> <p>Valeur maxi : 0 microgramme/L</p>
TURBIDITÉ	A Très bonne qualité
Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.	<p>Nombre de prélèvements : 23</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Valeur maxi : 0,29 NFU</p>
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
DURETÉ	Eau peu calcaire
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	<p>Nombre de prélèvements : 5</p> <p>Valeur moyenne : 15,9 °f</p> <p>Valeur maxi : 16,7 °f</p>

Quelques conseils	
SAVEUR-COULEUR 	Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.
PLOMB 	Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
TEMPÉRATURE 	Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.
RÉSEAU PRIVÉ 	Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Pour aller plus loin	
	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 24/04/2025

UDI 038000279

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.